

## Point Produits

### Petites bêtes, grande nuisance

Les insectes et acariens nuisibles sont nombreux : poux piqueurs et broyeur, tiques, mouches piqueuses, lécheuses ou lucilies, culicoïdes,...

Leur impact sur le bien-être et la productivité n'est plus à démontrer et peut s'avérer conséquent en engendrant, par exemple, retard de croissance et diminution de la production lactée.

Source d'agacement et de stress, en plus de provoquer dépilosité, léchage et démangeaisons, les parasites peuvent également servir de vecteurs de maladies ou, pour certains, provoquer de l'anémie.

### Les parasites : sources d'infections

Les **tiques** peuvent par exemple, être porteuses de bactéries responsables de la borréliose de Lyme (*Borrelia burgdorferi*), de l'ehrlichiose (*Anaplasma phagocytophilum*), d'anaplasmose bovine (*Anaplasma marginale*) et ovine (*A. ovis*) ou encore du parasite causant la piroplasmose, aussi appelée babésiose (*Babesia divergens*).

- Plus de détails dans la rubrique « point technique » -

Les **mouches** quant à elles, ont également la capacité de transporter les germes responsables de kérato-conjonctivite, tuberculose, mammites, ... et occasionnent des troubles variés tels que les myiases.

Il est conseillé de traiter précocement toute plaie. En cas de myiase, nous recommandons un nettoyage à l'eau javalisée et l'application de **B30TE**, résine contenant lavandin, girofle et cèdre puis d'appliquer l'insecticide **B20TE3** en périphérie pour protéger des attaques de ces mouches.

Afin d'adapter le produit de trempage, le **B06TE4** romarin-ravintsar-cèdre a l'avantage de contenir du géraniole. En plus de son effet filmogène, il sera donc également répulsif.

Lors de kérato conjonctivite infectieuse débutante due aux mouches et également appelée « œil blanc », nous conseillons l'application du **B31TE2-Prêle Melaleuca**

### Que faire en prévention ?

**B20TE3-pyrethre géraniole** possède une action insecticide et répulsive immédiate.

Après dilution, il peut être pulvérisé aussi bien sur les animaux que dans le bâtiment et renouvelé une fois par semaine (*selon les conditions climatiques*).

Il est impératif de rester attentif lors de la période d'isolement suivant un achat, moment clé pour appliquer préventivement un insecticide.





Il est également recommandé d'utiliser le produit sur toutes les bêtes d'un même bâtiment ou pâturage, de limiter la densité de population, ainsi que de compléter les animaux et de s'assurer -comme toujours- de l'équilibre de la ration.

Afin d'obtenir un bon résultat, il est conseillé de traiter plusieurs fois de suite, les œufs pondus précédemment pouvant réinfester le cheptel par la suite.

Certains parasites (comme les poux par exemple) nécessitent une attention même l'hiver.

Quant aux tiques, leur présence sera généralement plus importante au printemps et à l'automne.

L'importance de la propreté des bâtiments et de ses abords participe grandement au contrôle des insectes et à une meilleure efficacité des insecticides. L'hygiène est donc une clé essentielle.

Le **B64TE2 pyrèthre-géranol à épandre 1X/semaine**, permet d'éviter la constitution de site de prolifération des formes larvaires d'insectes. En plus de servir de réservoir, la litière peut également permettre la transmission de nuisibles comme les poux.

### **B12PR pyrèthre géranol pour application nasale en présence d'œstres**

L'œstrose ovine se manifeste surtout en fin de printemps et en été par des jetages et étternuements qui peuvent persister en automne. En plus d'une baisse de production, diverses complications respiratoires ou nerveuses sont possibles. Les larves sont pondues au niveau des naseaux et après 1 mois de développement, sont rejetées par les étternuements. Elles s'enfoncent alors dans le sol pendant 5 à 7 semaines pour donner ensuite la forme adulte. Certaines éclosent même au printemps suivant.

L'application du **B12PR** peut donc être renouvelée.

### **Et du côté du poulailler ?**

Chez les volailles, le pou rouge est responsable de pertes économiques importantes et a des conséquences sur le bien-être des poules. En effet, outre une sensibilité accrue aux maladies, les élevages infestés souffrent généralement d'une baisse de la consommation alimentaire et du gain de poids ainsi que d'une diminution de la production d'œufs et de leur qualité. Il s'agit alors de pulvériser le **B20TE3** dans le poulailler et de compléter les volailles avec du **B04V3L organ-girofle** (ou du **B05V ail-origan**, en cas de très forte infestation), des oligo-éléments et des vitamines.



### **Bibliographie**

<http://gds19.org/>

<https://www.alliance-elevage.com>

<http://www.veausouslamere.com>

## **Note technique**

### **La piroplasmose**

Les babésioses bovines, aussi appelée « piroplasmoses », sont des maladies parasitaires à transmission vectorielle. L'agent en cause est un parasite sanguin microscopique du genre *Babesia*.

La transmission se fait par piqûre d'une tique dure, généralement du type *Ixodes ricinus*. Au cours de son repas sanguin, celle-ci injecte les *Babesia* qui évolueront au sein des globules rouges et finiront par provoquer la destruction de ceux-ci et dès lors, divers symptômes.

L'infection d'une tique peut se faire soit par ingestion du sang d'un animal déjà contaminé, soit par transmission à sa descendance.

Il existe à travers le monde plusieurs espèces de *Babesia* pouvant parasiter les bovins adultes. En France, l'espèce la plus fréquente serait *Babesia divergens* (dont il existe plusieurs souches selon les régions, même proches).

# La petite Gazette du Comptoir

Les moutons sont en général plus sensibles que les chèvres à la babésiose. Ceux-ci possèdent leurs propres parasites, différents de ceux des bovins : *Microbabesia ovis* et *Babesia motasi*.

Ainsi que les chiens (*Babesia canis*) ou encore les chevaux (*Babesia caballi*, *Theileria equi*).

La babésiose clinique entraîne des pertes économiques importantes dues à des mortalités ou à une baisse de production qui peut durer même après guérison. De plus, c'est une zoonose qui bien qu'exceptionnelle, est de sombre pronostic.

L'infection peut rester asymptomatique longtemps mais lorsque la maladie clinique se déclare elle est souvent grave et parfois mortelle, engageant toujours le pronostic économique de l'animal.

On observe un pic de cas cliniques au printemps et à l'automne, saisons favorables au développement des tiques, mais il peut toutefois y avoir des épisodes cliniques hivernaux en cas de baisse d'immunité chez des porteurs chroniques ou de reprise d'activité des tiques lors de conditions météorologiques favorables.

Toutes les tiques ne sont pas porteuses de piropasmes. Par contre, lorsqu'une tique porteuse pique un bovin, elle le contamine et celui-ci devient alors un réservoir de la maladie.

Ce qui explique que la circulation de bovins et l'introduction dans un troupeau d'un animal porteur peut affecter la répartition géographique des tiques infectées, au même titre que la circulation d'animaux sauvages (*sangliers, chevreuils, ...*).

Généralement, la maladie s'exprime chez les animaux d'au moins un an.

Le signe caractéristique chez les bovins est l'émission d'urines foncées (*rouges à noires*) et mousseuses. D'autres symptômes peuvent faire suspecter la piropasme dans sa forme classique:

On observe souvent une émission de matières fécales en jet ainsi qu'une hyperthermie importante (*dépassant souvent 40°C*) pouvant provoquer abattement, anorexie et avortement. On note également une diminution brutale de la production laitière et un changement de couleur des muqueuses qui blanchissent d'abord pour virer au jaune ensuite.

En fin d'évolution, signes nerveux et troubles locomoteurs font leur apparition.

Le traitement doit être mis en place le plus vite possible par votre vétérinaire afin d'éviter les séquelles hépatoprénales.

La piropasme est une parasitose mortelle si elle n'est pas traitée à temps!

Dans un milieu contaminé, les bovins en contact avec des tiques porteuses de piropasmes peuvent développer une immunité et l'entretenir vis-à-vis d'une souche locale. La tique possède toutefois des systèmes d'échappement aux défenses immunitaires grâce à certaines substances présentes dans sa salive.

Ainsi, la maladie peut alors faire son apparition dans l'exploitation lors d'introduction d'animaux non-immunisés ou sur un animal immunisé mais affaibli.

La première prévention consiste donc à éviter de mettre des animaux sensibles dans les pâtures à risque en période dangereuse. Il s'agit des pâtures qui possèdent des biotopes favorables à la multiplication des tiques, qui se situent à proximité d'un bois ou bordés de buissons, de grandes herbes ou encore de zones humides.

Il est possible d'agir sur les tiques en empêchant leur fixation sur les bovins avec des acaricides qui tuent également les tiques déjà fixées. Le **B20TE3-solution de pyrèthre géranol** peut être utilisé dans ce cadre.



# La petite Gazette du Comptoir

## Note technique (suite)

L'élimination de la tique dans le milieu extérieur est extrêmement difficile. Celle-ci possède une grande diversité d'hôtes potentiels autre que les animaux d'élevage et un cycle de vie de plusieurs années. De plus, un petit nombre de tiques infectées suffit à entretenir l'infection sur une pâture. On peut toutefois agir sur l'habitat de la tique ou limiter l'accès des bovins aux zones à risque.

Il est bien sur recommandé d'entretenir un système immunitaire en bonne santé par le biais d'une ration équilibrée et d'une complémentation adaptée.

### Bibliographie :

<https://francelyme.fr>  
<http://www.gdscreuse.fr>



## Pense-bête

Pas de fermeture du Comptoir pendant l'été

## Sur la route des rencontres

Si vous souhaitez en savoir davantage ou vous inscrire à l'une de ces rencontres, contactez-nous au 05 55 98 19 50!

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26							1
27	2 Bovins: 63390 St Julien la Geneste	3 Petits Ruminants: 58300 Verneuil	4 Bovins: 58340 Montigny sur Canne	5	6 ☾	7	8
28	9	10 Bovins: 14220 Le Hom	11 Bovins: 14340 St Aubin sur Algot Bovins: 61120 les Champeaux	12 Petits Ruminants: 61340 St Jean de la Forêt	13 ●	14	15
29	16	17	18 Bovins: 22300 Caounnec-Lanvezéac	19 ☾	20	21	22
30	23	24	25	26	27 ○	28	29
31	30	31					